L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 9 MAI 1883

SPECTACLES, BALS, &c

FARANTA'S

Pavillon Summer Theatre,

Coin des rues Bourbon et Orléans.

New Faces!! All Stars!! Latest Novelties.

Engagement extraordinaire.

FRANK LE ROY,
Dans ses spécialités de rôles de femme.

La parfaite Vocaliste,
MLLE OLGA REXFORD,

Tous les anciens Favoris sont retenus.

Admission générale..........10 Cents

Représentations tous les soirs à 8 heures.
Matinées le Mercredi, le Samedi et le Dimanche.
Aux Matinées de 10 cents on a une place quelconque au Pavillon.
6 mai—

GRAND VOLKSFEST

Pour le bénéfice de
L'Asile des Orphelins Protestants Allemands,
Aux Fair Grounds,
Dimanche et Lundi, 13 et 13 Mai.

Courses le Lundi, 14 Mai:

PREMIÈRE COURSE—Trot au harnais, un mille, deux sur trois, libre pour tous, sans égard au poids. Trois ou plus pour faire une course. Entrée, dix pour cent. Première, 100; seconde, bourse d'entrée.

SECONDE COURSE—Pas au harnais, un mille, deux sur trois, libre pour tous, sans égard au poids. Première, $80; seconde, $20 et la bourse d'entrée. Entrée, cinq pour cent. Trois ou plus pour faire une course.

Les entrées devront être faites le ou avant Samedi, 12 mai, à 7 P. M., au Crescent Hall.

Les Pools seront vendus au Crescent Hall, SAMEDI, 12 mai 1883, à 7:30 P. M.
6 mai—à la date

FAIR GROUNDS DE LA Nlle-Orléans.

CAMPEMENT DE LA
Louisiana State National Guard.

Par ordre de Son Excellence S. D. McENERY,
MAJOR-GENERAL JOHN GLYNN, Jr.
Commandant la Première Division Militaire L. S. N. G.

Grand Tournoi Militaire des DIFFÉRENTS ETATS
—ET—
TIR A LA CARABINE POUR COMPAGNIES MILITAIRES DE L'ETAT.
15, 16, 17, 18 et 19 MAI 1883,
Sous les auspices et la direction de la
Louisiana State National Guard,

Le Camp sera établi MARDI, 15 Mai, date de la première série de
TIRS A LA CARABINE,
ORGANISÉS COMME SUIT:

LUTTES INDIVIDUELLES.—200, 500 et 1,000 yardes respectivement; tir à 200 yardes, cinq balles; tir à 500 yardes, cinq balles; tir à 1,000 yardes, cinq balles.

Mercredi, 16 du courant, seconde Série

LUTTE PAR COMPAGNIES.—Quatre hommes; distances, 200 et 500 yardes; cinq balles par chaque distance.

TROPHÉE D'ETAT.—Huit hommes; distances, 200 et 500 yardes; cinq balles par homme pour chaque distance.

Le tournoi sera soumis aux règlements de la "National Rifle Association of America."

Les PRIX offerts sont d'une grande beauté et artistement exécutés. On en donnera la description quand le moment sera venu, avec tous les détails du tournoi.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI,
17, 18 et 19 du courant.
Grandes Manoeuvres Militaires par des Compagnies de différents Etats.

Les juges seront choisis dans le corps des officiers de l'armée des Etats-Unis. Avis sera donné en temps voulu des différentes manoeuvres à exécuter et des compagnies qui lutteront.

Distribution de Prix:

INFANTERIE.—Premier prix, $1,500; Second prix, $1,000; Troisième prix, $500.
ARTILLERIE.—Premier prix, $500; second prix, $300; troisième prix, $100.

Les plus grands efforts seront faits pour que l'installation du Camp, les manoeuvres militaires entre compagnies des différents Etats et le Tir à la Carabine, soient ce qui ait jamais été exécuté de plus parfait dans le Sud.

Admission au "Grand Stand"... $1 00
Admission au Champ.......... 50

Il sera publié des détails complets sur ce grand tournoi militaire du Sud dans des circulaires et des annonces qui paraîtront prochainement.
25 avril—1 m.

Abel Dreyfous
—ET—
Félix J. Dreyfous,

NOTAIRES, ont transféré leur étude, Passage de la Bourse, 21. 22 avril—1 m. D J

Dr M. FOURQUETTE,

Médecin Chirurgien et Accoucheur de la Faculté de Médecine de Paris.
Résidence et office, 253 rue Royale, Entre St. Philippe et Ursulines.
Consultations de 8 heures à 10 heures du matin et 2 heures et 4 heures l'après-midi.
10mars—3m—Dim.Mar.Jeu.

New City Court Saloon,

90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville.

CE Salon est ouvert depuis le LUNDI, 23 avril, avec un nouveau stock de liqueurs et de cigares de premier choix. De la bière Bock glacée et un bon lunch seront également servis tous les jours. Venez tous sans exception!
LOUIS J. RIPPERT, Propriétaire.
24 avril—1 m. D. J.

Déballage de Printemps.

B. & W. CRONER

font part au public de l'ouverture LUNDI, d'un assortiment choisi de

Marchandises de Printemps,

consistant en drap Religieuses, Buntings, Satteens, Linens, Batistes, etc. Aussi, un choix de

Costumes Brodés,

en Satteens, draps religieuses, Chambrays, etc.
Dentelles, Broderies, Ruchets, Fichus, Echarpes, Voiles.
Un assortiment de
PARASOLS,
à moitié des prix coûtants
TAPIS, NATTES,
Rideaux Dentelle, Stores de Fenêtres, Articles de Ménage. Généralement, nous avons reçu un assortiment complet de tous ces articles.
N. B.—Des échantillons seront envoyés sur demande.
B. & W. CRONER,
11 mars—3m 141 rue du Canal.

Briques et Bois de Construction.

Le soussigné propriétaire de la
BRIQUETERIE DELACHAISE
ET DU
Moulin à Scie, Riverside,
Est prêt à faire des contrats pour la livraison de
Briques et de Bois de Construction
En quantité au gré des acheteurs.
Il sera fait des prix pour la livraison le long du fleuve Mississippi.
S'adresser à
J. A. BLAFFER,
Bureau: 57 rue St. Charles,
Drawer 14, Mechanic's Dealers & Lumbermen's Exchange.
14 av—1m

Le meilleur endroit de la ville où
LA
SEMENCE DE RIZ,
de choix se vend à bon prix, est chez
[illegible] & Cie.,
Au coin des rues Magazine et Julia.
19 janv—6m

Placement de Fonds
BONS
Du St. Charles Street Railroad,
A VENDRE PAR LA
New Orleans National Bank
34 rue du Camp.
24av—3m

Bons des Etats-Unis
Achetés et vendus par la
Banque Nationale de la Nlle-Orléans
34 RUE DU CAMP.
19fev—3m

Spectacles, Bals, &c

WEST-END

SAISON DE 1883,
Commençant---Mai, 1883.

Concerts du soir, par la
Musique de West End,
Sous la direction de l'éminent artiste louisianais,
Prof. G. D'AQUIN.
Engagement spécial du célèbre Cornettiste,
Signor A. LIBERATI,
Commençant le 15 mai et devant durer DEUX SEMAINES.

Trains de West-End, Heures de départ

Les trains du City Railroad partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.	LE WEST-END.
7......a. m.	8......a. m.
8......a. m.	9......a. m.
9......a. m.	10......a. m.
10......a. m.	11......a. m.
11......a. m.	12......
12......	1......p. m.
1......p. m.	2......p. m.
2......p. m.	3.15......p. m.
3......p. m.	3.45......p. m.
et ensuite toutes les vingt minutes jusqu'à	
10......p. m. et 11......p. m.	

LES DIMANCHES.

Le premier train partira à 6 heures et demie du matin, et ensuite, comme ci-dessus, toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi; puis, tous les quarts d'heures jusqu'à dix heures un quart du soir.

On peut se procurer des trains extras à quelque moment que ce soit, en s'adressant au bureau de la Compagnie, No 102 rue du Canal.

Billets de famille et *commutation tickets* à prix réduits. F. WINTZ, Surintendant.
6 mai—

Fort Espagnol,
Saison de 1883

A partir du 1er mai, les trains partiront comme suit:

De la ville à 6:30 et 8 a. m. et ensuite toutes les heures jusqu'à 3 p. m., et alors toutes les 30 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 10 heures 15 minutes p. m.

Le Dimanche—
De la ville à 6—7—8—9—10 A. M., puis toutes les demi heures jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 11 heures P. M.

L'Orchestre, sous la conduite du Prof. Wm. Borchert, commencera ses concerts quotidiens avec un personnel complet de vingt-cinq (25) artistes de premier ordre, le DIMANCHE, 6 mai à 5 P. M. et jouera toutes les après-midi.
W. S. SAITER, Locataire et directeur général.
5 mai—

VINCENT
MICAS & CIE.,

29 RUE DU CAMP
Et 116 RUE DE LA COMMUNE,
Seuls Agents pour la vente des
EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.
Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de
PEYCHAUD.
Agents pour la vente des Champagnes
Duc de Montebello
—ET—
Imperial Cook;
Importateurs en général de
VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER - AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, et on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane.
E. L. Taney, M. D. — C. Deléry, D. M. P.
E. Harrison, — Capdevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.
Dr Faget, — Aloïse Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. — Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter une méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.
6 déc—6m—mar jeu dim

Soumissions cachetées.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1883.

DES soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'au MARDI, 15 mai 1883, à midi, pour l'obtention du contrat d'entourer le "Upper City Park" d'une barrière en fil de fer à barbes. Les soumissionnaires sont requis d'envoyer, en même temps que leurs soumissions, une section de barrière de 10 pieds, comme modèle.

Les spécifications du contrat devront être comme suit: poteaux, 4x6 pouces, 8 pieds de long, pin jaune créosoté, 3 pieds en terre laissant 5 pieds de barrière; les poteaux seront à une distance de 10 pieds les uns des autres, avec cinq rangées de ce fil dit "galvanized licensed barb wire" parfaitement tendu et reposant sur des crampons de fer galvanisés. La barrière devra avoir huit coins et mesurera 19,000 pieds courants; quatre portes de 10 pieds chacune. Le parc sera sous le contrôle de la commission exécutive. Le travail en entier devra être de premier ordre et sera soumis à l'approbation de la commission. Le soumissionnaire accepté fournira le caution que la commission exigera, une somme de $1000 pour l'achèvement du travail, selon les spécifications, au 1er juillet 1883.

Le modèle requis, auquel il est fait allusion, sera déposé à l'Hôtel de Ville. La commission se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions.
B. T. WALSHE, Rapporteur de la Commission.
26 avril—10t

A. CAPITON,

TAILLEUR-FASHIONABLE,
9....Rue Carondelet, près Canal....9

VETEMENTS de noces et de soirées, une spécialité. Mes étoffes de Printemps et d'Eté viennent d'être reçues. Venez en examiner mon nouvel assortiment. Prix modérés. Vêtements pour bureaux faits sur commande à $30 et au-dessus de ce prix. 10 av—3mDMaJ

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles, dits 'Body Brussels' et "Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE, Etc.
21avril—dim,mar,jeu.

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
[illegible] RUE BARONNE [illegible]
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

ANT. CARRIÈRE.
E. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE.
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 129 rue Gravier.
Avances libérales sur consignations à nos amis au Havre, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
mars—

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME" de la Nlle-ORLEANS,

73 RUE DU CAMP.

EN DEHORS DU "RING".

MAIS POSSÉDANT D'AMPLES FACILITÉS POUR RÉASSURER DANS DES COMPAGNIES ÉTRANGÈRES ET DE L'EST.

EN MESURE DE DONNER DES ASSURANCES EN PLEIN SUR LES PRESSES-A-COTON, LES SUCRERIES ET TOUS GENRES DE RISQUES DE COMMERCE.

PERTES AJUSTÉES AVEC ÉQUITÉ ET PROMPTITUDE, ET PAYÉES SANS ESCOMPTES.
5avril—1m

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR,
137 - - Rue du Canal - - 137
AU PREMIER,
ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de déballer un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.

Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par la qualité, la variété et le bon goût.

M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et examiner toutes ses étoffes, dont le détail serait trop long.

M. Boissonneau n'emploie dans ses ateliers que des ouvriers de première classe, et il appelle aussi l'attention sur ses prix très modiques. 8avril—au 22 oct

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.
Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur
Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues.
Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.
Accords et réparations pleinement garantis.
J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent disposer de leurs Pianos. 17sept—

Déposez en sûreté vos valeurs
—DANS LA—
Voute de la Compagnie D'Assurances GERMANIA,
51 RUE DU CAMP.

Où elles seront à l'abri des voleurs et de l'incendie, à des prix très modiques pour les déposants.

Les négociants trouvent cette voûte la plus sûre pour y déposer leurs boîtes de banque.

Le gardien W. C. RAYMOND donnera toutes les informations voulues et des circulaires relativement à la voûte.

Heures d'ouverture de la voûte de 9 A. M. à 4 P. M. H. ZUBERBIER, Président.
E. MAIER, Secrétaire. 20avril—1m DMarJ

Le Stock le plus vaste, au Sud, de voitures.
Fred. N. THAYER.
163 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 12 rue de l'Union.
(Entrepôts, rue Gravier, 217)
Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company.
Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais. Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.
18 mars83—1 an Dim. Mar. Jeu.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cécile Barbé	Lauréal, David
Barrère, Joseph	Laguens, Bernard
Basque, Pierre	Laporte, De Henri
Bueno Vve, née Claire Coutis	Lapèze, Jean
	Lamazou, Jean Gabriel
Castaings, F C	Levy, Pierre
Claverie, Jean, Marie, Louis	Le Maréchal, Charles
	Maury, François
Cabiran, Bernard	Marvie, Louis
Caubère ou Caubert	Miedzinski, Paulin
Cougot, Jean Baptiste	Morin, Charles Gabriel
Colin, Jean Thiébaut	Mourmet, Louis dit Maumus
Clench, M	
Castet Ouellié famille	Mothe, Guillaume
Cornich, Louis Michel	Néel, famille
Custelin, Michel dit Lyonnais	Pernet
	Pelicot, Jean Pierre
Delas, De Vve	Prévot, Pierre Nicholas
Despax, Jean Marie	Roussel, Hippolyte Jean
Dumas, E	Ricouard, Emile Michel
Dumas, P	Sises, William Félix
Dégrotte, Vve	St-Upery, Bernard
Doura, Jean Marie Isidore	Sommière, Joseph Alphonse
Destouet, Eugène	Sahuqué, Paul Eugène
Dumoutet, Marie	Thévenin, De Vve
Duvillier, E L	Thouron, Charles Louis
Fraissinet, Ferdinand	Tujague, Emile Joseph
Fontan, Baptiste	Tujague, Louis Baptiste
Guinle, Barthélemy Hippolyte	Tressel, Léon, Albert, Auguste
Garlepied, Edouard	Verret, De
Heugas, Jean	Vizenne, Jean
Jusarabo, Prosper	Vergnole, époux
Jacolin, Isidore	Vidal, Eugène

Le Gérant du Consulat de France,
FRANCIS NAVONE.
La Nlle-Orléans, le 1er mai 1883.

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine, et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ici ma proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Est, des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; des ports de l'île de Cuba, de Haïti et Saint-Domingue, de Porto-Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Parnambuco, seront détenus dix jours pleins; et les navires et les cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des bords aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que déterminera le Bureau de Santé: dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Carthagène, Savanille Maranquille, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'instituer des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 6ème jour du mois d'avril 1883.
Signé: S. D. McENERY.
(Sceau.)
Par le Gouverneur: OSCAR ARROYO, Sous-Secrétaire d'Etat.
6 av—3 1m—MaD

L'ASSORTIMENT
—DE—
VETEMENTS DE PRINTEMPS
—POUR—
Hommes, jeunes gens et enfants
que nous confectionnons depuis soixante jours, est maintenant
COMPLET,
et nous invitons cordialement nos CLIENTS et le PUBLIC en général à venir
L'examiner de bonne heure,
afin de permettre aux personnes qui n'ont pas grand temps de bien connaître notre VASTE FONDS DE MARCHANDISES, avant de faire ailleurs leurs achats.
Nous avons publié un
CATALOGUE DE MODES,
que nous distribuons dans nos Salles de Vente, 81 à 85 rue du Canal, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.
LEON GODCHAUX,
Marchand de vêtements et d'articles de toilette,
81, 83 et 85 rue du Canal.
1er avril—

L.S.L.

Prenez Avis!

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
DONNERA
A LA
Nouvelle-Orléans, Lne.,
—LE—
MARDI, 12 JUIN 1883,
Un Concert-Promenade
Durant lequel il sera fait un
TIRAGE EXTRAORDINAIRE,
CLASSE F,
Sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE...... $150,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000

2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
MARDI, 12 JUIN 1883,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
1000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $300 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit........ 30,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit........ 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit........ 7,500

2,279 Lots s'élevant à........$522,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similes de nos signatures y apposées, dans ses avis.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.
Enregistrez vos lettres contenant de l'argent ou expédiez par l'Express.

Remarquez que
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Toutes lettres sans réponse signifient un refus. Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations écrivez à
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente —

Risques de feu.......$361,970 34
Risques maritimes....... 27,993 33
Risques de rivières....... 18,567 02

Total des primes.......$308,530 69
Moins primes non acquises....... 76,547 00

Primes nettes, 31 mai 1882.......$231,983 69
Pertes payées
Sur risques de feu.....$63,202 00
Sur risques maritimes. 7,711 06
Sur risques de rivières. 7,898 06
Taxes et dépenses, moins l'intérêt.... 12,126 78
Réassurances et primes remboursées..... 19,108 16
—$111,036 10
$120,947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations.......... 19,436 76
Profit.......$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:
Propriétés foncières.......$252,676 17
1443 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans,47. 67,724 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions....... 66,286 07
Billets garantis par hypothèque et nantissement....... 151,761 27
Billets à recevoir....... 64,170 58
Primes en voie de collection....... 32,652 07
Actions d'assurance....... 1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.. 10,400 0
Actions du Levee Ste Cotton Press....... 1,690 00
Jugement sur billets hypothécaires....... 4,335 00
Argent en caisse....... 51,542 34

$705,187

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,

W. TAYLOR.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1882

Primes sur les incendies..........$519,589 40
Primes maritimes.. 176,501 62
Primes de rivières. 35,765 19—$661,856 21
Primes acquises en 1881.............. 87,983 10
Total des primes...............$769,839 13
A déduire—
Primes non acquises..............$291,117 02
Primes remboursées 54,592 99
Réassurances ...... 99,691 88— 385,401 89
Primes nettes acquises........$414,437 42
A ... ar, loyer et sauvetage........ 45,036 18
$459,473 60
A déduire—
Pertes de feu.......$186,793 62
Pertes maritimes... 43,932 10
Pertes de rivières.. 19,127 64
Total des pertes $251,859 36
Dépenses générales, commissions, réactions,taxes,etc. 174,525 25— 426,384 61
Profits nets............... $33,088 9
Ajouter—
Montant au crédit de profits et pertes..............$145,255 10
Moins dividende de juillet 1882....... 25,000 00— 120,255 10
Surplus...................$153,344 09
A déduire—
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées.............. 46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882..............$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.

Argent dans les banques.......... $90,104 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent. 239,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press..... 26,250 00
2 bons du New Orleans Pacific Railway........ 1,720 00
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company.. 10,000 00
30 bons de New Orleans Water Works........ 27,000 00
49 bons du New Orleans City Railroad........ 27,500 00
1 bon du Battalion Washington Artillerie........ 509 9
15 actions du New Orleans City Railroad........ 1,290 00
5 actions de la State National Bank.... 595 00
25 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.... 1,260 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company........ 3,600 00
1 action du New Louisiana Jockey Club........ 750 0
Propriétés foncières en ville........ 132,940 00
Billets, 1re hypothèque........ 115,077 63
Prêts sur demande. 67,900 00
Billets garantis par nantissement..... 0 80
Billets à recevoir en règlement de primes........ 12,476 63
Primes en cours de collection........ 62,761 27
Dû par agents et en cours de transmission........ 10,645 27
Compte en suspens. 716 26
Dû par compagnies d'assurance pour pertes réassurées et déterminées.... 17,601 14—$875,588 62
PASSIF.
Fonds capital......$500,000 00
Réserve pour primes non acquises. 201,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées........ 46,410 26
Dividende non réclamé........ 4,914 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company........ 11,400 29
Dû à d'autres compagnies pour réassurances........ 5,311 73
Excédant net comme ci-dessus........ 106,933 83—$875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. — J. TUYÈS, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est juste et correcte.
(Signé) CHARLES T. DUGASON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires en à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	E. GALLY,
THEO. REMBERT,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGASON,	CHAS. E. SCHMID
D. FATJO,	JULES TUYÈS.

13 janv—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Chris. Everett vs. Henry Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 730.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Moralès, Bons Enfants et Félicienne; ledit lot de terre est désigné par le numéro cinq dans l'îlet numéro douze sur un plan dressé par J. L. Pillé, voyer, et déposé en l'étude de J. L. Pollock, anciennement notaire en cette ville. Ledit lot forme l'encoignure des rues Clouet et Moralès, et mesure trente et un pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix-sept pieds dix pouces et six lignes et de face à la rue Moralès. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11avr—11 18 25—mai 2 9 12

Mme Celina Charbonnet, femme de James P. Guinault, vs. Edw. Keenan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,196—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Johnson, Jackson, maintenant Gasquet, et Palmyre, désigné comme lot numéro seize de l'îlet numéro trente sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 10 mars 1853, et déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Johnson et Gasquet et mesure vingt-sept pieds sept lignes de face à la dite rue Gasquet, sur une profondeur et façade rue Johnson de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire du demandeur, par acte passé par devant O. Drouet, notaire, le 13 février 1882.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26avril—26 mai 2,9,16,23,26

James Nash vs. la Société de l'Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7804.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Berlin, Constance, anciennement Live Oak, et Milan, et désignés comme lots numéros un, deux et trois, sur un plan lithographié déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Berlin et Constance, anciennement Live Oak, et mesurant vingt huit pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds à la rue Constance, anciennement Live Oak, entre lignes parallèles, et les lots numéros deux et trois mesurant chacun vingt-neuf pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Lesquels dits lots ont été acquis par le défendeur dans cette affaire, conformément à un acte passé pardevant Octave DeArmas, notaire en cette ville, le 16 mars 1874.
Saisi dans l'affaire dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
11 avril—11,18,25—2,9,12 mai

Finch Preston & Co vs Thomas J. White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 6164—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances, situé dans le Troisième District de cette ville, étant une portion de lot numéro deux, de l'îlet numéro vingt-sept, borné par les rues St Jean Baptiste, Union, Girod et Bagatelle sur un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 17 janvier 1848 et déposé comme plan numéro trois, en l'étude de A. E. Bienvenu, anciennement notaire en cette ville, et mesurant, au pied américain, trente-deux pieds de face à la rue Union sur une profondeur de soixante-onze pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur du plaignant conformément à l'acte passé pardevant G. W. Christy, notaire en cette ville, le 9 décembre 1880.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 avril—11,18,25—mai 2,9,12

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 428—A. J. Forstall contre l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela peut concerner salut: Attendu que Bradish Johnson a acheté à une vente publique, faite par Nicholas J. Hoey, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le 2me jour de décembre 1882 en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, l'un des juges de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, adressé à Nicholas J. Hoey, encanteur pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 novembre 1882, dans l'affaire de O. J. Forstall contre l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane No 428 du Docket de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, s'est adressé à cette Cour pour une monition en annonce, conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'Acte No 95, approuvé le 10 mars 1870, et contenue dans les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné, à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou au mode de vente, ou pour toute autre raison quelconque de déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A ladite vente de la propriété ci-après décrite, Bradish Johnson en est devenu l'acquéreur moyennant seize mille quatre cents dollars ($16,400) montant ainsi divisé: quatorze mille cent dollars pour le morceau de terre décrit en premier lieu, et deux mille trois cents dollars pour le morceau de terre décrit en second lieu. Sur le montant ci-dessus, cinq mille quatre cent soixante-six dollars et deux tiers ont été payés comptant, en monnaie courante à la signature de la vente, en présence de Andrew Hero Jr, notaire, et des témoins, par ledit acquéreur aux représentants de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane; pour le reste du prix ledit acquéreur a fait et fourni trois billets à ordre à son propre ordre et par lui endossés datés Nouvelle-Orléans, Lne. le vingt-troisième jour de décembre 1882, tous trois portant intérêt au taux de 8 0/0 par an, à partir de leur date jusqu'à parfait paiement, et payables: l'un pour la somme de cinq mille quatre cent soixante-six dollars et deux tiers, un an après sa date; un autre, pour la somme de quatre cents dollars, et le troisième, pour la somme de trois mille neuf cent soixante-six dollars et deux tiers, ces deux derniers payables deux ans après leur date.

Description de la propriété telle qu'elle apparaît de l'acte de vente enregistré au bureau des Aliénations, le dixième jour de février 1883 et conservé aux archives du greffe de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le vingt-troisième jour de mars 1883.

Une certaine habitation, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sucrerie, moulin, machines, accessoires, chaudières, appareils, mulets, chevaux, bestiaux, wagons, charrettes, instruments aratoires et tous articles mobiliers y appartenant et employés pour l'exploitation de ladite habitation ainsi que tous droits, servitudes et privilèges qui y sont attachés. La dite habitation est située dans la paroisse St Charles, Etat de la Louisiane, rive droite du fleuve Mississipi, à une distance d'environ vingt-cinq milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, et se compose des terrains suivants, savoir: Une certaine portion de terre, mesurant quinze arpents de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur à la ligne supérieure de cinquante-deux arpents et, à la ligne inférieure, de soixante-dix-huit arpents bornée à la ligne supérieure par la propriété appartenant autrefois à N. C. Deléry, connue maintenant comme Mahnville, et à la ligne inférieure, par la propriété autrefois appartenant à H. Zeringue, et maintenant appartenant à la paroisse St Charles.

2. Une autre portion de terre mesurant deux arpents deux tiers de face au fleuve Mississipi sur la profondeur ordinaire de quarante arpents, bornée d'un côté par la propriété ayant autrefois appartenu ou appartenant maintenant à André Dorvin, et de l'autre côté, par la propriété ayant appartenu autrefois à N. C. Deléry, et maintenant connue comme Mahnville.
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, 27 mars 1883.
(Signé) F. A. MONROE, Juge
(Signé) E. A. LUMINAIS, Député-greffier.
Pour copie conforme:
Geo. F. CASELAR, Député-greffier,
7 av—7,11,14,20,29 5 6 8 mai

INSTITUTION OUERTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut. 17 oct—

Liste officielle des lettres étrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 5 mai 1883.

Adolon Besuité	Lorme C
Albert J	Mariani Guiseppi
Andry John	Malle colonel
Appel Caro	Parriant François
Barnes Phil	Pohlman H J
Badalia Bortulla	Riser L
Baptiste Joe	Rothlisberger Sam
Ballestier A	Roberts W H gènl
Brandt Wm	Schwab Oscar
Bosch A F	Stafford J A
Brodie Wm	Silvie Gio
Buehler Julius F	Stancliff W W
Coleon Angele	Thweatty James
Dugan Thos S	Toscan A
Fuller R J	Todd James
Georgie Michel S	Virgin F C
Hahn Friederich	Wren S W
Henly P Rev	Weir Louis Fess
Hughes Wm imprimeur	Wyneman Y
Jane C	Wright J C
Kelley Frank	Williams Saml
Lambert Hy	Woods Jules
Landgrew John	Yeap Frank P
Laser P	Yang Peter
Lelan Charles	

W. B. MERCHANT, Maître de Poste.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Thos O'Neil vs. John Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8348.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, St Jane, Poydras et Perdido, désignés comme lots numéros dix, onze et douze, sur un plan dressé par J. F. Braun, voyer en date du 26 mai 1877, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Girardey, encanteur, et un autre désigné par les mêmes numéros sur un plan dressé par Louis H. Pillé, anciennement voyer de ville, en date du 8 décembre 1858, et déposé pour référence en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun au pied américain conformément au dit plan trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la dite rue Bolivar sur une profondeur de cent vingt-deux pieds sept pouces et une ligne, entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire du demandeur, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 7 juillet 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 mai—9,15,22,29—5,9 juin

Edwin M. Stevens vs. Mme Sarah Cheney, tutrice et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8063.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ce morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magasin, Poydras, Foucher et Lafayette, et désigné par le numéro Quatre, sur un plan particulier fait par C. A. Hedin, le 26 février 1853 et déposé comme le plan numéro deux cent trente cinq (235) dans le bureau de Théodore Guyol, notaire en cette ville pour qu'on s'y réfère. Le dit terrain mesure vingt-un pieds et quatre lignes de façade rue Magasine, sur environ soixante-six pieds, deux pouces de profondeur, et vingt-un pieds et quatre lignes de largeur sur la limite inférieure—le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en briques, No 80 rue Magazine et tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10avril—10, 17, 24—1, 8, 12mai.

Mme Barbara Fisher, veuve de George Ullmeyer, vs. Felicia Mouton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8209.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 mai 1883, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Remparts, Esplanade et Bourgogne, mesurant, plus ou moins, trente-deux pieds deux pouces de face à la rue Quartier sur une profondeur de cent pieds deux pouces, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse dans cette affaire de Gaston A Lanata par acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 8ème jour de mars 1882.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 avril—17,24—1,8,15,19 mai

Mme Kate H. Shannon vs John Wicks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8142.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre terrains avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville (anciennement la paroisse Jefferson) en cet Etat et dans cette partie maintenant ou anciennement nommée "Faubourg Bouligny", dans le carré d'îlet borné par les rues Perrier, Plaquemines, Robert et Lyon et désignés par les numéros dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt du carré d'îlet numéro quarante quatre sur un plan daté du 14 mars 1846 et déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de L. K. Kenny ancien notaire, en ladite paroisse Jefferson. Ces mêmes terrains sont contigus les uns aux autres et mesurant, chacun, trente pieds de face rue Plaquemines, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ces terrains sont ceux qui furent acquis par achat par le défendeur de Mme Eliza Deshau tresse par acte passé pardevant Andrew Hero, Jne, notaire, le 22 novembre 1881.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 avril—10,17,24 mai 1,8,12

A. Denis vs. C. G. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7791.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le faubourg St-Mary, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Julie et St Joseph et mesurant soixante-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, entre Julie et St-Joseph, sur une profondeur de cent soixante-huit pieds six pouces au côté d'en haut, à partir borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant aux héritiers de Guilbern et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à G. Dubourg.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 avril—12,19,26, 3 10 15 mai

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE
A. Brousseau's Son.
17.....RUE DE CHARTRES.....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
1janv—1an

ASSURANCES

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS,

104..........Canal street..........104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882, including unearned premiums of the previous year, on—
Fire risks.......................$361,970 34
Marine risks.......................27,993 33
River risks.......................18,567 02
Total premiums.......................$308,530 69
Less unearned premiums.......................76,547 00
Net earned premiums May 31 1882..$231,983 69
Losses paid, on—
Fire risks..........$63,202 00
Marine risks.......... 7,711 06
River risks.......... 7,898 06
Taxes and expenses, less interests.......... 12,126 78
Reinsurances and return premiums.... 19,108 16
—$111,036 17
$120,947 5
Less judgments paid on all outstanding claims.......... 19,436 76
Profit..........$101,510 76
Company has the following assets:
Real estate..........$252,676
1443 shares New Orleans Water Works Company, 47.......... 67,724
Bank, Railroad and other stocks.... 66,286 07
Notes secured by mortgage and pledges.......... 151,761 27
Bills receivable.......... 64,170 58
Premiums in course of collection.... 32,652 0
Insurance stocks.......... 1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co.... 10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press.... 1,690 0
Judgment on mortgage notes.... 4,335 0
Cash on hand.......... 51,542
$705,187

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
W. TAYLOR.	

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage.

Léon Demoruelle vs Mme Veuve H. Demoruelle et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 6973.

Propriétés de valeur dans le Deuxième et Troisième Districts.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau: 38 rue Royale—Il sera vendu, à l'encan, SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans l'hôtel St Charles en vertu d'un jugement rendu le 26 avril 1883 et signé le 2 mai 1883, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Mire, Galvez et la Promenade Carondelet désigné comme lot No 2 et mesurant, au pied américain 35 pieds 8 pouces de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de 115 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Galvez, 113 pieds 4 pouces et 6 lignes sur l'autre côté, plus ou moins. Les améliorations consistent en une résidence à un étage avec mansarde couverte en ardoises, avec grandes chambres bien finies cuve, puits, bains dans le fond, etc., connue comme le No 247 de la Promenade Carondelet.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 138 et mesurant 30 pieds de face à la rue Galvez entre la Promenade Carondelet et St Pierre, 31 pieds 3 pouces et 1 ligne dans le fond, 124 pieds 4 pouces et 8 lignes sur un côté, 113 pieds 4 pouces et 11 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 139. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages, cuve, etc.

3° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 28, borné par les rues Law, Kentucky, Pologne et l'Avenue Floride le dit lot contient 22 lots et mesure, au pied américain, 267 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Law et à l'Avenue Floride, par 341 pieds 2 pouces et 5 lignes de face aux rues Pologne et Kentucky.

Conditions—1/3 comptant la balance à un et deux ans en crédit sur billets portant hypothèque et l'endu vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement final, 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites, et toutes les autres clauses.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant F. D. Seghers, notaire.
9 mai—9,19,26—juin 2,9

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

Andrew Downey vs. ses créanciers et les créanciers de Downey, Foucher & Co.

No 8534—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ordre de Cour—

La cession de biens faite par le demandeur, Andrew Downey, individuellement et comme membre de la maison Downey Foucher & Co. est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant M. James Fahey, notaire en cette ville, le LUNDI, 11 juin 1883 à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du demandeur et élire un syndic. Que M. J. H. Ferguson soit nommé avocat des créanciers absents, que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 mai 1883.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9mai—

Avis aux créanciers.

W. H. Merhel vs. J. W. A Gauthreaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 514—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par les liquidateurs de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 mai—9,13,18

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Wm. Dougherty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5525—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas L. Macon administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
4 mai—4, 8 12

Succession de Christian Gerber et Christine Arnold, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7991—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire datif de ces successions ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
6 mai—6, 10, 15.

Succession de Otto H. Karstendick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 4440—Division B—Attendu que Henry S Karstendick a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto H Karstendick décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
2 mai—2 6 11

Succession de Herschel H. Haskins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8494—Division D. Attendu que Mme Minnie Haskins a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Herschel H. Haskins, son mari, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
2 mai—2 6 11

Succession de John Crickard

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6947—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK Greffier.
1er mai—1,5,10

Succession d'Etienne Lauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5890—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1ermai 1,5,10

Succession de Henri Wray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7825—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1mai—1 5 10

Portable Electric Lighter

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après nos procédés, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO. 22 Water Street Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.

"Un 'Portable Electric Lighter' pour $5 se vend également de toutes parts par la 'Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sur et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc."—Scientific American, New York, 16 décembre 1882.
22 avril—3 m. mar. J. D.

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement avantageux d'une propriété améliorée sur la rue Troisième, entre Baronne et Dryades.

Edward W. Wilson, syndic, etc., vs. John Hughes.

No 8044. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 ce jour d'avril 1883, il sera vendu à l'encan—

Deux portions de terre dans le 4me District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Baronne et Dryades, désignées comme suit:

1° Un terrain de 50 pieds de face sur la rue Troisième sur une profondeur de 125 pieds, et 2° un autre morceau de terre immédiatement dans le fond du terrain mesurant 50 pieds carrés.

Les bâtisses sont spacieuses. Un et trois étages étant en usage comme école.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt de la date et toutes les autres clauses usuelles. Les billets devront être subdivisés en coupons de manière à satisfaire les intéressés; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1883; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas G. Andry, notaire.
9 mai—9,13,19,26—2,9 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers, à l'encan.

Succession de W. H. Bell.

No. 8258.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—LUNDI, 21 mai 1883, à 11 heures du matin, sur les lieux, No 199 rue Huitième, entre Camp et Chestnut, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 avril 1883 il sera vendu à l'encan—

Tous les meubles de maison et effets mobiliers appartenant à la dite succession, comprenant meubles de salon, bibliothèque, salle à manger, chambre à coucher, chambre à louer et écurie, conformément à un inventaire enregistré en Cour.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
9mai—9, 12, 13, 19 à la vente.

Propriété améliorée.

Cottages et emplacements d'affaires dans le 1er et 2d district.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—JEUDI, 10 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, à l'encan.

1° Le cottage No 401 de la rue Ste Anne, entre Johnson et Galvez, le lot est de 30x120, et est loué à raison de $7 00 par mois.

2° Le cottage No 153 rue Prieur, entre Ste Anne et Dumaine, le lot est de 26x122, et est loué à raison de $11 00 par mois.

3° La grande bâtisse sur la rue Genois, entre Commune et Gravier, 3 h. a de 90 pieds de face à peu près 144 pieds de profondeur.

4° La vaste propriété No 96 de la rue Franklin, entre Gravier et Perdido, 30x120, avec plusieurs bâtisses à 1 et à 2 étages, rapportant à peu près $22 00 par mois

5° Le cottage No 221 de la rue Tonti, entre Hôpital et Quartier, le lot est à peu près 31x88, dans un voisinage paisible et agréable, près de deux lignes de chemins de fer, loué $7 par mois.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant, le reste à 12 mois avec 8 pour cent et toutes les clauses de sécurité, assumera toutes les taxes dues et exigibles en 1883 et le paiement de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Eusèbe Bouny, notaire, pour la propriété No 5 et pardevant F. D. Seghers, notaire, pour les propriétés Nos 1 à 4.
5 mai—5,9 10

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du Cotton Exchange et du Produce Exchange.

Banc dans l'Eglise Presbytérienne.

Succession de Thos. Lyttleton Lyon.

No 8,242 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—JEUDI, 10 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, il sera vendu, à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 23 avril 1883, rendu dans l'affaire de succession ci-dessus, les valeurs suivantes, savoir:

1. Une action du capital de la Bourse au Coton de la Nlle-Orléans.
2. Une action du capital du Produce Exchange de la Nlle-Orléans.
3. Le droit au banc No 62 dans la première Eglise Presbytérienne de la Nlle-Orléans.

Conditions—Comptant, avant le transfert.
27 avril—28 av—5,6,9,10 mai.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

W. H. Foster et als vs Auguste Nelson.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 7,262—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans mon entrepôt, No 900 rue Magazine, le SAMEDI 19 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval, Voiture, (Herdig Coach No 1), moins une roue qui manque.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
T. M. HEATHERTON, Constable.
8 mai—8,13.19

Mme Rosalie Levy, épouse de Abraham Levy, autorisée, &c., vs. Charles Hasenguesser, la même vs le même, la même vs. le même, la même vs. le même.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans, Nos 4448, 4449, 4450 et 4451.—En vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable F. K. Skinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville JEUDI le 31e jour de mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une bâtisse en bois à un étage située sur un terrain appartenant à la plaignante, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Jumonville, Tricou et Deléry, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Saisi dans les affaires ci-dessus numérotées.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ROGER MURPHY, Constable.
1er mai—1,8,15,22,31

Léon Vollman vs Jno S. Barnes.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NLLE-Orléans. No 4728—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable F. K. Skinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente, à l'encan, à mon entrepôt rue Tchoupitoulas, près le coin Girod, SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de chandeliers, installations de gaz, globes, pompe, etc., etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ROGER MURPHY, Constable.
2mai—2,7.12

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits:
Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, récemment arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.
9fev—1an MaJD

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
(Southern Insurance Company of New Orleans.)
Bureau, 31 rue du Camp,
Entre Commune et Gravier.

CAPITAL - - - - $300,000

ERNEST MILTENBERGER..........Président
E. GALLY..........Vice-Président
SCOTT McGEHEE..........Secrétaire

DIRECTEURS:

Emile L. Carrière,	Louis Bush,
J. J. Gidière,	G. P. Harrison,
B. F. Chambers,	D. Fatjo,
Gilbert H. Green,	H. R. Sarpoh,
M. Schwabacher,	J. A. Duaiba,
J. A. Lafaye,	J. H. Hange,
John T. Moore, jr.	P. A. Villeré,
Adolph Meyer,	Geo. H. Dunbe,
R. L. Forstall,	F. G. Ernst,
Joseph David	I. Bernheim,
D. A. S. Vaught,	E. Beltran,
L. Lacoste,	Henry Lehmann

Thos. J. Woodward.

L'attention des assurés est respectueusement appelée sur les avantages que leur offre cette Compagnie, savoir:

1° Elle assure contre l'incendie et les désastres de rivières et de mers aux taux les plus modiques courants et de tarif.

2° Le fonds-capital ne porte un intérêt que de six (6) pour cent par an qu'il peut facilement obtenir par des placements, n'exigeant pas ainsi, pour le payer, qu'il soit rien déduit des profits des affaires de la Compagnie—un grand avantage, attendu que la moitié desdits profits échoit aux assurés, ainsi qu'il est donné l'explication plus bas.

3° En outre de l'escompte comptant qu'il est d'usage d'accorder, la Compagnie distribue, à la fin de chaque année fiscale,

CINQUANTE (50) POUR CENT

de ses profits nets "pro rata" parmi TOUS les assurés, sur le montant des primes actuellement acquises.
30 nov—6mDJ

L'Abeille de ... C. E. K... G. P. MA... Viennent de ... DE VE... meilleures ... Véritables E. CL... MANDEVI... Vapeur de la ... NEW ... L'UNION ... FEU... CRIC ...